



Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-56

Ottawa, le 7 juin 2005

Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 12 juillet 2005.

Article	Requérante et endroit
1.	Atlantic Stereo Ltd. (CJXL-FM) Moncton (Nouveau-Brunswick)
2.	Miramichi Fellowship Center, Inc. (CJFY-FM) Miramichi (Nouveau-Brunswick)
3.	3077457 Nova Scotia Limited Fredericton (Nouveau-Brunswick)
4.	Blackburn Radio Inc. (CIBU-FM) Wingham (Ontario)
5.	La Clé d'la Baie en Huronie – Association culturelle francophone (CFRH-FM) Penetanguishene (Ontario)
6.	BEA-VER Communications Inc. (CKUE-FM) Chatham et Windsor (Ontario)
7.	591989 B.C. Ltd. (CIQB-FM) Barrie (Ontario)
8.	Sur Sagar Radio Inc. Toronto (Ontario)

1. **Moncton (Nouveau-Brunswick)**
No de demande 2004-0870-0

Demande présentée par **Atlantic Stereo Ltd.** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale CJXL-FM Moncton, qui expire le 31 août 2005.

Adresse de la titulaire :

745, chemin Windmill
Dartmouth (Nouvelle-Écosse)
B3B 1C2
Télécopieur : (902) 468-5661
Courriel : mmaheu@ncc.ca

Examen de la demande :

27, Arsenault Court
Parc industriel de Moncton
Moncton (Nouveau-Brunswick)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

2. **Miramichi (Nouveau-Brunswick)**
No de demande 2005-0034-9

Demande présentée par **Miramichi Fellowship Center, Inc.** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio CJFY-FM Blackville (Nouveau-Brunswick).

La titulaire propose d'ajouter un émetteur FM de faible puissance à Miramichi pour diffuser les émissions de CJFY-FM Blackville, afin de desservir la population de Miramichi.

L'émetteur serait exploité à la fréquence 101,1 MHz (canal 266FP) avec une puissance apparente rayonnée de 50 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 20 mètres).

Adresse de la titulaire :

401, rue Main
Blackville (Nouveau-Brunswick)
E9B 1T3
Télécopieur : (506) 843-2258
Courriel : jonstew@nbnet.nb.ca

Examen de la demande :

Grace Christian Fellowship
345, Beaverbrook ouest
Miramichi (Nouveau-Brunswick)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

3. **Fredericton (Nouveau-Brunswick)**
No de demande 2005-0181-8

Demande présentée par **3077457 Nova Scotia Limited** (3077457) visant l'utilisation de la fréquence 93,3 MHz (canal 227FP) avec une puissance apparente rayonnée de 50 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 32 mètres) pour l'exploitation de l'entreprise de programmation de radio FM de faible puissance de langue anglaise

approuvée dans *Service d'information touristique de faible puissance à Fredericton*, décision de radiodiffusion CRTC 2004-524 (décision 2004-524), 26 novembre 2004.

La présente demande a été déposée en réponse à la décision 2004-524 dans laquelle le Conseil stipule qu'il n'attribuerait une licence à 3077457 qu'à la condition que cette dernière soumette une demande proposant l'utilisation d'une autre fréquence FM satisfaisant à la fois le Conseil et le ministère de l'Industrie.

Adresse de la requérante :

170, Thompson Run
Halifax (Nouvelle-Écosse)
B4B 1T7
Télécopieur : (902) 832-5586
Courriel : jack@inforadiocanada.com

Examen de la demande :

Hôtel de Ville
397, rue Queen
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

4. **Wingham (Ontario)**
No de demande 2004-1568-9

Demande présentée par **Blackburn Radio Inc.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio CIBU-FM Wingham.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée moyenne de 21 200 watts à 70 140 watts et en diminuant la hauteur de l'antenne (puissance apparente rayonnée maximale de 100 000 watts/hauteur de l'antenne de 217 mètres).

La titulaire désire améliorer la qualité du signal de la station pour ses auditeurs à Wingham.

Le périmètre de rayonnement autorisé sera élargi de façon appréciable en raison des changements proposés.

Adresse de la titulaire :

215 Carling Terrace
 Wingham (Ontario)
 N0G 2W0
 Télécopieur : (519) 357-3603
 Courriel : info@cknradio.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

5. **Penetanguishene (Ontario)**
No de demande 2004-1573-8

Demande présentée par **La Clé d'la Baie en Huronie – Association culturelle francophone** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio CFRH-FM Penetanguishene.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée de 4 493 watts à une puissance apparente rayonnée moyenne de 8 600 watts, en augmentant la hauteur de l'antenne et en déplaçant l'émetteur (puissance apparente rayonnée maximale de 40 000 watts/hauteur de l'antenne de 274 mètres). Le canal 201 actuel sera conservé, toutefois il sera augmenté et passera de la Classe B à la Classe C1.

La titulaire propose de déplacer son émetteur de Penetanguishene à Blue Mountain, à l'ouest de Collingwood.

Le périmètre de rayonnement autorisé sera élargi de façon appréciable en raison des changements proposés.

La titulaire indique que les changements proposés amélioreront la qualité du signal au profit des auditeurs résidant à Barrie, Borden et Angus.

Adresse de la titulaire :

63, rue Main
 Case postale 5099
 Penetanguishene (Ontario)
 L9M 2G3
 Télécopieur : (705) 549-6463
 Courriel : cfrh@cfrh.ca

Examen de la demande :

Chambre de commerce
550, chemin River Ouest
Wasaga Beach (Ontario)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

6. **Chatham et Windsor (Ontario)**
No de demande 2005-0007-6

Demande présentée par **BEA-VER Communications Inc.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio CKUE-FM Chatham.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé de CKUE-FM Chatham en diminuant la puissance apparente rayonnée de 42 000 watts à une puissance apparente rayonnée moyenne de 36 400 watts et en diminuant la hauteur de l'antenne (puissance apparente rayonnée maximale de 50 000 watts/hauteur de l'antenne de 91,2 mètres).

La titulaire propose également de modifier le périmètre de rayonnement autorisé de son émetteur CKUE-FM-1 Windsor en augmentant la puissance apparente rayonnée moyenne de 400 watts à 2 870 watts et en augmentant la hauteur de l'antenne (puissance apparente rayonnée maximale de 6 000 watts/hauteur de l'antenne de 74,5 mètres).

La titulaire note que cette demande améliorera le service dans le marché de Windsor sans agrandir le service primaire de CKUE-FM ou de CKUE-FM-1 dans des marchés présentement non desservis par la station ou son émetteur. La titulaire déclare que les changements proposés aideront à réduire l'interférence et amélioreront la qualité du signal au profit des auditeurs résidant dans les deux marchés.

Adresse de la titulaire :

Case postale 100
Chatham (Ontario)
N7M 5K1
Télécopieur : (519) 352-4801
Courriel : management@ckuefm.com

Examen de la demande :

117, rue Keil Sud
Chatham (Ontario), et

2601, Lauzon Parkway
Unité 500
Windsor (Ontario)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

7. **Barrie (Ontario)**
No de demande 2005-0080-3

Demande présentée par **591989 B.C. Ltd.** relativement à la licence de l'entreprise de programmation de radio CIQB-FM Barrie.

La titulaire propose de modifier le périmètre de rayonnement autorisé en augmentant la puissance apparente rayonnée de 795 watts à une puissance apparente rayonnée moyenne de 4 300 watts et en augmentant la hauteur de l'antenne (puissance apparente rayonnée maximale de 7 500 watts/hauteur de l'antenne de 303,5 mètres).

La titulaire désire améliorer la qualité du signal de la station pour ses auditeurs à Barrie.

Le périmètre de rayonnement autorisé sera élargi de façon appréciable en raison des changements proposés.

Adresse de la titulaire :

1125, rue Bayfield Nord
Barrie (Ontario)
L4M 4S5
Télécopieur : (416) 642-3779
Courriel : gary.maavara@corusent.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

8. **Toronto (Ontario)**
No de demande 2005-0396-3

Demande présentée par **Sur Sagar Radio Inc.** en vue de modifier la licence de l'entreprise de programmation de radio numérique de transition à Toronto, approuvée

dans *Entreprise de radio numérique transitoire autonome à caractère ethnique à Toronto*, décision de radiodiffusion CRTC 2003-118, 17 avril 2003.

La titulaire propose de remplacer la condition de licence relative à la date d'opération qui se lit:

14. L'entreprise entrera en exploitation aussitôt que possible et au plus tard le 17 avril 2005.

par la condition suivante :

14. L'entreprise entrera en exploitation aussitôt que possible et au plus tard le 31 mars 2006.

La demande actuelle représente la deuxième demande de proroger la date de mise en exploitation de cette entreprise.

Le Conseil a approuvé la première demande de prorogation au 17 avril 2005 dans *Modification de licence pour Sur Sagar Radio Inc.*, décision de radiodiffusion CRTC 2004-190, 27 mai 2004.

La requérante indique qu'elle prévoit être en opération d'ici mars 2006.

Adresse de la titulaire :

130, rue Westmore
Unité #2
Toronto (Ontario)
M9V 5E2
Télécopieur : (416) 741-3557
Courriel : surradio@netrover.com

Examen de la demande :

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

Participation du public

Date limite d'interventions/d'observations

12 juillet 2005

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

en remplissant le
formulaire d'intervention/observations - radiodiffusion
qui se trouve sous la description de chaque demande dans cet avis public

ou

par la poste à l'adresse
CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

par télécopieur au numéro
(819) 994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention *****Fin du document***** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

Important

Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, seront versés au dossier public et pourront être consultés sur le site Web du Conseil.

Les documents envoyés en format électronique seront affichés intégralement sur le site Web dans la langue officielle et le format dans lesquels ils ont été soumis. Les documents qui ne sont pas soumis en format électronique seront lus optiquement et seront ensuite affichés sur le site Web.

Examen des documents

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, pièce 206
Gatineau (Québec) K1A 0N2
Tél. : (819) 997-2429 – ATS: 994-0423
Télécopieur : (819) 994-0218

Place Metropolitan

99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél.: (902) 426-7997 – ATS: 426-6997
Télécopieur: (902) 426-2721

205, avenue Viger Ouest
Bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : (514) 283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : (416) 952-9096

Édifice Kensington
275, avenue Portage, bureau 1810
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3
Tél. : (204) 983-6306 – ATS: 983-8274
Télécopieur : (204) 983-6317

Édifice Cornwall Professional
2125, 11^e Avenue, pièce 103
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3
Tél. : (306) 780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520
Edmonton (Alberta) T5J 3N4
Tél. : (780) 495-3224

530-580, rue Hornby
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6
Tél. : (604) 666-2111 – ATS: 666-0778
Télécopieur : (604) 666-8322

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PFD ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>